

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 3 (1964-1965)
Heft: 12

Artikel: Manifeste du groupe d'études helvétiques de Paris [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MANIFESTE DU GROUPE D'ETUDES HELVETIQUES DE PARIS

« Au-dedans et au-dehors des vallées et à leurs propres frais ».

Alliance perpétuelle des Confédérés de 1291.

Les Suisses résidant à l'étranger trouvent de plus en plus, dans leur état d'expatriés, l'occasion de réfléchir à la situation de leur pays.

Confrontés aux courants de pensée, aux forces politiques, économiques et sociales qui modifient le monde, ils s'interrogent sur la façon dont la Suisse accueille ces mouvements, comment elle y réagit, comment éventuellement elle contribue à les enrichir ou à les orienter selon son propre génie. Toutefois, il n'apparaît pas évident que, sur ces eaux agitées, la Suisse conserve la totale maîtrise de son destin.

Notre pays fut cité parfois dans le passé pour le civisme de ses citoyens et l'exemple d'une communauté politique harmonisant trois cultures différentes. Hier, à l'heure du péril, quand l'Europe était en proie au déchirement, la Suisse retrouvait d'instinct le sens de sa cohésion et de sa vocation. Aujourd'hui, dans la paix et l'abondance, au sein d'une Europe qui se construit, elle éprouve des difficultés à donner à cette cohésion et à cette vocation, une définition nouvelle.

Raison de juger :

Suisses de Paris, ou d'ailleurs dans le monde, nous témoignons par la nature même des préoccupations qui nous animent, notre filial attachement au pays. Ne pouvant pas encore exercer nos droits civiques, nous gardons le droit d'exercer notre jugement. En jugeant la Suisse, c'est nous que nous jugeons, car la Suisse est ce que nous sommes, comme elle peut être demain ce que nous voulons qu'elle soit.

D'un premier regard sur nous-mêmes apparaît la menace d'un goût toujours plus vif pour le « confort moral ». Ce confort laisse peu d'obstacles aux progrès insidieux du matérialisme. L'affaiblissement du sens civique en est une des conséquences.

Raison de craindre :

Il existe une « bonne conscience » helvétique, acquise à bon compte et qui nourrit le spectacle des réussites matérielles. Elle tend à nous rendre plus sévères pour les autres que pour nous-mêmes. Tout se passe comme si la prospérité était une conseillère trop flatteuse qui cache nos faiblesses, diminue notre humilité et favorise l'auto-satisfaction au détriment de l'autocritique.

Enclins à attribuer des réussites au mérite alors qu'elles doivent souvent beaucoup à la chance, nous sommes également menacés de perdre de vue la vraie finalité de notre destin, tel qu'il fut défini par les premiers bâtisseurs de notre pays; un bonheur fondé sur des valeurs morales et une liberté qui ne peut vivre que par l'esprit.

Car, à côté des conquêtes matérielles et de toutes les réalités chiffrables, il apparaît que l'esprit est loin de trouver toujours son compte. Il n'est pas évident que notre progrès spirituel aille de pair avec notre progrès matériel. C'est à cet égard que l'on peut parler d'une « ambiguïté suisse ».

Raison d'être :

Où va la Suisse ? Où allons-nous ? Que voulons-nous ? Quelles forces nous entraînent ? Quelles pensées nous guident ? Quelle forme et quelle place devons-nous chercher à prendre dans l'Europe en construction ? Telles sont quelques-unes des interrogations qui se posent aujourd'hui à notre conscience. Ces questions sont généralement peu posées. Quand elles le sont, les réponses demeurent fragmentaires et parfois contradictoires.

Nous avons peu de goût pour les vrais débats. Nous vivons sur des acquis, en négligeant les mises à jour. Nous sommes plus disposés à suivre notre destin qu'à le précéder pour le conduire. Dans ce manque d'intérêt général pour les grands problèmes, dans cette « inéquation » de la Suisse au monde, nous voyons ce que l'on pourrait appeler « l'irréalité suisse ».

(Suite et fin dans le prochain Courrier)

OFFERT CONSEIL FÉDÉRAL
BERTAND & CIE

DECES DU PASTEUR PAUL WYSS

Lors de leur séance du 13 juin 1964, les Présidents et Délégués des Sociétés suisses en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, ont rendu hommage à la mémoire du Pasteur Paul Wyss, décédé à Liège le 15 avril dernier après une carrière pastorale entièrement consacrée à la Belgique. Il fut en effet pasteur de l'Eglise de Seraing de 1911 à 1949, puis professeur de religion jusqu'en 1954. Mais le Pasteur Wyss s'était aussi acquis des titres de reconnaissance auprès de la colonie suisse en Belgique, dont il s'occupa à resserrer les liens avec beaucoup de dévouement. Président de la Société suisse de Liège de 1923 à 1939, il avait accepté de présider la Fédération des sociétés suisses en Belgique et d'assurer la parution dès 1934 du premier « Bulletin Suisse », avec la collaboration de plusieurs compatriotes.

La commission de rédaction du « Courrier Suisse » se fait l'interprète de toute la communauté suisse de Belgique et du Grand-Duché en s'associant à l'hommage de reconnaissance rendu à l'activité du regretté Pasteur Wyss comme citoyen de la cinquième Suisse.

LE LECTEUR ET L'EXPO 64

Au moment où ces lignes paraîtront, l'Expo '64 sera sur le point de fermer ses portes. Nombre d'entre nous auront passé par Lausanne en moissonnant une foule d'impressions aussi vives qu'originales sur cette exposition si diverse et pourtant guidée par un seul thème. A-t-elle atteint son but ? A-t-elle fait réfléchir les Suisses ? Les étrangers ne s'y sont-ils pas trouvé dépayrés ? Quelques questions parmi tant d'autres.

Nous serions heureux de connaître l'opinion de nos lecteurs. Ecrivez-nous, faites-nous part de vos réflexions afin que nous puissions publier dans les prochains numéros la quintessence de vos commentaires.

Réponses à envoyer si possible avant le 21-11-64 au Courrier Suisse, 3, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4.

Le groupe de travail des sociétés suisses en Belgique cherche la collaboration, quelques heures par semaine,

d'UNE PERSONNE de bonne volonté

pour divers travaux de secrétariat.

Prière de s'adresser à M. A. W. Klopfenstein, 26, Bd Brand Whitlock, Bruxelles 4, tél. 33.67.57.

LE PREMIER AOUT EN BELGIQUE

La fête nationale s'est déroulée dans toute la communauté suisse de Belgique, sous l'égide des sociétés locales. Nous vous donnons ci-après les comptes rendus qui nous sont parvenus.

A LIEGE. C'est dans le cadre du restaurant « Au Cygne d'Argent », que la Société suisse de Liège réunit la colonie suisse. Le Président, M. Jeanneret, remercia les membres présents et tint à souligner la double nationalité des compatriotes réunis: la nationalité suisse d'abord, mais aussi la belge, par amitié. Il fut ensuite le message du Président de la Confédération et c'est dans l'euphorie que la soirée se termina, sous le drapeau rouge à croix blanche.

A BRUXELLES. Notre Ambassadeur, M. Jean-Louis PAHUD, a réuni la Colonie suisse de Bruxelles en sa résidence le samedi après-midi, nous permettant de passer quelques heures sur ce petit morceau de terre helvétique dans la « capitale de l'Europe ».

En soirée, l'UNION SUISSE DE BRUXELLES avait organisé la fête traditionnelle. Après l'allocution de bienvenue du président, M. Roger Girod, l'Ambassadeur apporta le message officiel de nos autorités, message dont le caractère très actuel impressionna vivement l'auditoire. Après avoir transmis le salut et les vœux du Conseil Fédéral, M. J.-L. Pahud rappela que le serment du Grütli est resté notre fil conducteur, et que rien jusqu'ici ne l'a rompu. Aujourd'hui cependant plusieurs questions viennent à l'esprit: « Où sommes-nous ? Où allons-nous ? » et l'Ambassadeur souligne que l'Exposition nous invite justement à méditer et à nous interroger. Comme l'a dit le Conseiller Fédéral Wahlen « l'Expo 64 a consciemment renoncé à glorifier notre histoire ». L'exposition, déclare M. Pahud, « veut réunir des millions de citoyens suisses en une Landsgemeinde de la méditation ».

Malgré la vague de prospérité économique, un malaise plane sur notre pays. Pendant la dernière guerre, le sentiment de solidarité